



PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS-FLANDRES

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 062-256200742-20260923-DELIB20260909-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2026

Convocation adressée aux
délégués le :

10 et 18 septembre 2026

Délégués :

- En exercice : 49
- Présents : 11
- Votants : 18

Délibération

mise en ligne le :

28 septembre 2026

Délibération certifiée

exécutoire le :

28 septembre 2026

9 –

VALIDATION DE LA
CANDIDATURE DU
SIZIAF A
« TERRITOIRES
ENGAGES POUR LA
NATURE »

L'an deux mil vingt-six, le seize septembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DUPONT, suite à la convocation qui lui a été faite le dix septembre, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Il a été constaté que le quorum n'était pas atteint.

Une nouvelle convocation a été adressée aux délégués le dix-huit septembre pour la séance du vingt-trois septembre.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales, le comité syndical délibère valablement sans condition de quorum.

Etaient présents : M. Noé CARETTE, M. Maxence DRUELLE-FOURNIEZ, M. Jean-Michel DUPONT, M. Simon JOMBART, M. Jean-François JURCZYK, M. Georges KOPROWSKI, M. Geoffrey MATHON, M. Vincent PART, M. Laurent POIRÉ, M. Steve TIRLOIT, Mme Monique ZARABSKI.

Etaient excusés : Mme Carine BANAS, M. Steve BOSSART, M. Nicolas CARRE, M. Jean-François CASTELL, M. Julien DAGBERT, M. Philippe DALLE, M. Sébastien DARRAS, M. Alain DE CARRION, M. Didier DEPAEUW, M. Hervé DEROUBAIX, M. Aldo DIMARTINO, Mme Sophie DUBY, Mme Marie-Claude DUHAMEL, M. Olivier GACQUERRE, M. Ludovic GAMBIEZ, M. Nicolas GODART, M. Ludovic IDZIAK, M. André KUCHCINSKI, Mme Clarisse LAOUR, M. Maurice LECONTE, M. Jacky LEMOINE, M. Jean-Marie MACKE, M. Serge MARCELLAK, Mme Rosemonde MULLET, M. Sébastien OGEZ, Mme Céline PETIT, M. Tanguy ROBIQUET, M. Sylvain ROBERT, Mme Virginie SOUILLIART, M. Grégory STACH, M. David THELLIER.

Ont donné procuration : M. Jean-François ANTONINI à M. Georges KOPROWSKI, M. Philippe BEYAERT à M. Noé CARETTE, Mme Catherine DECOURCELLE à M. Laurent POIRE, M. Philippe SCAILLEREZ à M. Jean-François JURCZYK, M. Patrick PIQUET-BACQUET à Mme Monique ZARABSKI, Mme Christine STIEVENARD à M. Geoffrey MATHON, Mme Cathy WASYLIKOW à M. Steve TIRLOIT.

Secrétaire de séance : Monsieur Maxence DRUELLE-FOURNIEZ

Lors de sa séance du 2 octobre 2014, le comité syndical a approuvé une véritable stratégie d'aménagement et de gestion du Parc des industries Artois-Flandres favorable à la biodiversité.

Après plusieurs années d'actions en faveur de la biodiversité sur le Parc des industries, le SIZIAF a souhaité candidater à la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN), dispositif de reconnaissance de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB). Cet engagement a été reconnu TEN début 2020 pour une période de 3 ans, renouvelé en 2023 pour 3 ans.

Pour poursuivre cette stratégie, une nouvelle demande de reconnaissance doit être déposée en cette fin d'année avec un plan d'actions sur les trois prochaines années (2026 –

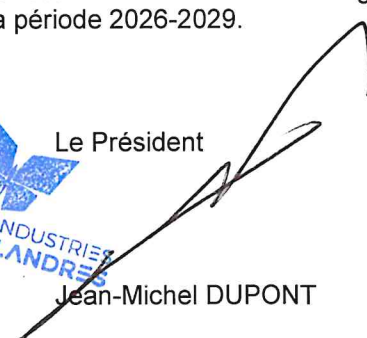
2029) auprès de l'Office français de la biodiversité.

Vu le nouveau plan d'action proposé en annexe,

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à déposer une nouvelle demande de reconnaissance Territoire Engagé pour la Nature auprès de l'Office nationale de la biodiversité pour la période 2026-2029.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdit,


Le Président

Jean-Michel DUPONT

PROGRAMME D'ACTIONS TEN 2026-2029 PROPOSE

FICHE ACTION 1

Titre de l'action :

Poursuite de l'inventaire perpétuel de la faune et de la flore et analyses de l'évolution des populations

Thématique de l'action

- ☒ Amélioration des connaissances et intégration de la biodiversité dans l'aménagement
- ☐ Maintien, gestion et restauration des espaces naturels et de la biodiversité locale
- ☐ Sensibilisation et mobilisation des acteurs

Organisme(s) /institution(s) en charge de la mise en œuvre et rôle de la collectivité dans la mise en œuvre :

SIZIAF (Maitre d'ouvrage)

Services de la collectivité associés :

Le SIZIAF étant une collectivité de 8 agents, aucune répartition par service n'est réalisée. Tous les agents sont potentiellement concernés par chaque mission.

Budget :

46 000 € (convention CPIE – SIZIAF sur 3 ans)

Partenaires financiers :

SIZIAF (fonds propres)

Partenaires techniques :

CPIE Chaîne des Terrils

Autres partenaires associés :

/

Période de réalisation de l'action (Date de début et de fin) :

Perpétuel

Objectifs (1500 signes maximum) :

Respect de la méthodologie pour le suivi de la faune, de la flore et des habitats afin de compléter la connaissance et d'analyser l'évolution des espèces sur le Parc.

Description de la mise en œuvre prévue de l'action (2500 signes maximum) :

Poursuite de l'inventaire perpétuel méthodologique de la flore, des amphibiens, des reptiles, entomologique, de l'avifaune et de l'ophrys abeille.

L'inventaire est organisé spatialement et temporellement : 4 secteurs d'études ont été définis et une répartition bisannuelle de l'inventaire en fonction des espèces et syntaxons, permettant l'obtention d'une base de données complète et représentative sur 5 ans.

Mise à jour cartographique de l'inventaire précis avec localisation GPS de chaque pied d'ophrys abeille tous les 5 ans (espèce protégée).

Analyse de l'évolution des populations en fonction des types d'aménagements et de gestion des espaces, afin d'établir des préconisations quant aux méthodes d'aménagement et de gestion des espaces.

Suivi du redéveloppement de la biodiversité suite à des actions de renaturation (stratification lisière, espaces de prairies pour orchidée, réouverture d'espaces boisés ...) et évaluation de l'efficacité.

Suivi du développement et de l'installation de **flores exotiques envahissantes**, en vue de leur maintien ou de leur éradication

Poursuite de l'inventaire sur le corridor nord - sud (suite à la requalification de la bande ouest et l'aménagement d'espaces végétalisés).

Résultats / impacts attendus pour la biodiversité :

Connaître la faune et la flore présente sur le parc et analyser leurs évolutions afin de mettre en évidence les espaces et méthodes de gestion favorables à leur développement et les adapter en conséquence.

Ces données nous permettent également d'accompagner les porteurs de projet souhaitant s'installer sur le Parc en leur fournissant des données de base pour leurs études d'impacts, permettant d'anticiper et de proposer les meilleures solutions d'évitement, de réduction et de compensation nécessaires.

Précisez la méthode, les indicateurs qui permettront de faire le suivi et d'évaluer la réalisation de l'action :

- Liste et patrimonialité des espèces recensées (1x/an)
- Cartographie des espèces patrimoniales et protégées (avec pointage GPS) (1x/an)
- Cartographie avec pointage GPS précis de la population complète d'ophrys abeille (1x/5 ans)
- Rapport tri-annuel
- Nombre de taxons recensés
- Nombre d'espèces patrimoniales recensées
- Nombre d'espèces protégées recensées
- Nombre de pieds d'ophrys abeille recensés
- Indicateurs de richesse de la biodiversité

FICHE ACTION 2

Titre de l'action :

Mise en place d'un **inventaire participatif par les salariés du SIZIAF ciblé sur quelques espèces emblématiques.**

Thématique de l'action

- ☒ Amélioration des connaissances et intégration de la biodiversité dans l'aménagement
- ☐ Maintien, gestion et restauration des espaces naturels et de la biodiversité locale
- ☐ Sensibilisation et mobilisation des acteurs

Organisme(s) /institution(s) en charge de la mise en œuvre et rôle de la collectivité dans la mise en œuvre :

SIZIAF (Maitre d'ouvrage)

Services de la collectivité associés :

SIZIAF

Budget :

Compris dans la convention CPIE (46 000 € sur 3 ans)

Partenaires financiers :

SIZIAF (fonds propres)

Partenaires techniques :

CPIE Chaîne des Terrils

Autres partenaires associés :

/

Période de réalisation de l'action (Date de début et de fin) :

Perpétuel

Objectifs (1500 signes maximum) :

Impliquer les salariés dans l'inventaire écologique a pour objectifs :

- **Faire découvrir la faune et la flore** présentes sur notre lieu de travail,
- Faire en sorte que les **salariés du SIZIAF deviennent acteurs** de la démarche TEN,
- Créer une **dynamique collective** autour d'un projet environnemental fédérateur,
- **Renforcer notre image** de site engagé auprès des entreprises du Parc et autres parties intéressées,
- **Enrichir le référentiel régional du SIRF** (Système d'Information Régional sur la Faune) et celui du **Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel** (SINP)

Description de la mise en œuvre prévue de l'action (2500 signes maximum) :

- Sensibilisation des salariés du SIZIAF par le CPIE à la méthode d'inventaire participatif (fréquence, moyens d'observation...) et à la reconnaissance de quelques espèces « phares » (le CPIE peut fournir une liste d'espèces à surveiller),
- Formation des salariés du SIZIAF par le CPIE à la méthode de renseignement des bases de données régionales SIRF et SINP,
- Extraire à intervalles réguliers les données renseignées par le SIZIAF,
- En faire un retour d'expérience auprès des entreprises du Parc (articles, interventions...).

Résultats / impacts attendus pour la biodiversité :

Enrichir la connaissance écologique du Parc permet de mieux cerner les secteurs à enjeux, les espèces présentes et leur évolution au fil des ans.

Les données étant renseignées dans des bases régionales, cette action **renforce de ce fait la connaissance de la biodiversité à l'échelle régionale.**

Cette connaissance aidera à **orienter davantage les actions de gestion du Parc** : gestion des espaces verts, zones refuges...

Précisez la méthode, les indicateurs qui permettront de faire le suivi et d'évaluer la réalisation de l'action :

- Réalisation **d'une session de formation/sensibilisation** à la méthode d'inventaire participatif auprès des salariés du SIZIAF,
- Extraction régulière des données produites par le SIZIAF.

FICHE ACTION 3

Titre de l'action :

Suivi écologique des différents types de gestion et d'aménagement

Thématique de l'action

- ☒ Amélioration des connaissances et intégration de la biodiversité dans l'aménagement
- ☐ Maintien, gestion et restauration des espaces naturels et de la biodiversité locale
- ☐ Sensibilisation et mobilisation des acteurs

Organisme(s) /institution(s) en charge de la mise en œuvre et rôle de la collectivité dans la mise en œuvre :

SIZIAF (Maitre d'ouvrage)

Services de la collectivité associés :

SIZIAF

Budget :

Compris dans la convention CPIE (46 000 € sur 3 ans)

Partenaires financiers :

SIZIAF (fonds propres)

Partenaires techniques :

CPIE Chaîne des Terrils

Autres partenaires associés :

/

Période de réalisation de l'action (Date de début et de fin) :

Perpétuel

Objectifs (1500 signes maximum) :

Connaître l'impact de nos pratiques de gestion et d'aménagement sur la biodiversité (modes de gestion des espaces verts, toiture végétalisée, aménagements des berges de l'étang...) afin de valider la pertinence de nos choix d'aménagement et de voir s'il est pertinent de faire évoluer nos pratiques le cas échéant.

Description de la mise en œuvre prévue de l'action (2500 signes maximum) :

- Mise en place **d'un protocole de suivi de certains espaces** avec le CPIE :
 - > Espaces précis à inventorier (cartographie des secteurs à investiguer),
 - > Fréquence d'inventaire,
 - > Types de données à recenser,
 - > Remontée des données,
 - > Bilans sur les suivis réalisés et conclusions sur nos pratiques d'aménagement et de gestion au regard de la biodiversité
- Réalisation d'un retour d'expérience auprès des entreprises du Parc (articles...) et aménageurs / gestionnaires de parcs d'activités.

Résultats / impacts attendus pour la biodiversité :

Mieux cerner les impacts de nos pratiques d'aménagement et de gestion sur la biodiversité, et le faire connaître auprès d'autres acteurs afin de diffuser des bonnes pratiques, ce qui sera positif pour la biodiversité.

Précisez la méthode, les indicateurs qui permettront de faire le suivi et d'évaluer la réalisation de l'action :

- Nombre de secteurs suivis écologiquement
- Suivi écologique comparatif des prairies de fauche, des espaces d'écopâturage et des espaces tondus,
- Suivi de la colonisation suite à la restauration écologique de l'étang et des mares,
- Suivi écologique de la toiture végétalisée du bâtiment Motylus.

FICHE ACTION 4

Titre de l'action :

Accueil de la faune du bâti sur nos bâtiments

Thématique de l'action

- ☒ Amélioration des connaissances et intégration de la biodiversité dans l'aménagement
- ☐ Maintien, gestion et restauration des espaces naturels et de la biodiversité locale
- ☐ Sensibilisation et mobilisation des acteurs

Organisme(s) /institution(s) en charge de la mise en œuvre et rôle de la collectivité dans la mise en œuvre :

SIZIAF (Maitre d'ouvrage)

Services de la collectivité associés :

SIZIAF

Budget :

2 000 €

Partenaires financiers :

SIZIAF (fonds propres)

Partenaires techniques :

CPIE Chaîne des Terrils

Autres partenaires associés :

Mission faune du bâti du CPIE Chaîne des terrils

Période de réalisation de l'action (Date de début et de fin) :

2027-2028

Objectifs (1500 signes maximum) :

Favoriser la présence et la reproduction de la faune associée au bâtiment en intégrant des aménagements favorables à la biodiversité associés au bâtiment.

Description de la mise en œuvre prévue de l'action (2500 signes maximum) :

- **Diagnostiquer** les bâtiments potentiels (patrimoine immobilier du SIZIAF) : identifier les espèces potentiellement présentes et les zones favorables
- Développer un **plan nichoirs** pour favoriser l'accueil de la faune du bâti sur nos bâtiments : goélands, chauve-souris, hirondelles... : types de dispositifs, emplacements...
- Installer les dispositifs (nichoirs)
- **Suivre l'installation** de la faune du bâti via des inventaires annuels, des sessions d'observation, des enregistreurs...
- En faire la promotion auprès des parties intéressées et des salariés

Résultats / impacts attendus pour la biodiversité :

- Création d'habitats favorables et renforcement des populations d'espèces liées au bâti.
- Préservation de la faune du bâti et facilitation de sa reproduction.

Précisez la méthode, les indicateurs qui permettront de faire le suivi et d'évaluer la réalisation de l'action :

- Nombre de dispositifs installés,
- Taux d'occupation des dispositifs,
- Nombre d'espèces accueillies / observées,
- Nombre de reproduction ou nichées constatées.

FICHE ACTION 5

Titre de l'action :

Mise en place de fiches d'orientation de gestion pour les milieux aquatiques

Thématique de l'action

- ☐ Amélioration des connaissances et intégration de la biodiversité dans l'aménagement
- ☒ Maintien, gestion et restauration des espaces naturels et de la biodiversité locale
- ☐ Sensibilisation et mobilisation des acteurs

Organisme(s) /institution(s) en charge de la mise en œuvre et rôle de la collectivité dans la mise en œuvre :

SIZIAF (Maitre d'ouvrage)

Services de la collectivité associés :

SIZIAF

Budget :

Compris dans la convention CPIE (46 000 € sur 3 ans)

Partenaires financiers :

SIZIAF (fonds propres)

Partenaires techniques :

CPIE Chaîne des Terrils

Autres partenaires associés :

/

Période de réalisation de l'action (Date de début et de fin) :

2027

Objectifs (1500 signes maximum) :

Définir une gestion des milieux aquatiques pour :

- Clarifier les actions à réaliser en matière de gestion des différents milieux aquatiques du parc,
- Faciliter le travail de notre prestataire espaces verts afin qu'il sache quoi faire, où, à quelle fréquence, à quelle période,
- Adapter la gestion à chaque milieu (mare, noue, étang),
- Préserver la biodiversité du fait du choix des périodes d'intervention et des modalités définies (zones refuge...)
- Eviter le « tout entretien » afin de définir les secteurs à entretenir de ceux où il est préférable de laisser évoluer naturellement la végétation.

Description de la mise en œuvre prévue de l'action (2500 signes maximum) :

- **Lister** précisément les différents milieux concernés (inventaire des noues, des bassins, étang...)
- Faire un **état des lieux** de chaque milieu (état général, espèces présentes, enjeux écologiques...)
- Identifier les **enjeux et objectifs** (gestion des eaux pluviales, continuité écologique...)
- Définir les **modalités de gestion** pour chaque site : ce qu'il faut faire et ne pas faire (hauteur et surface de coupe de massettes, gestion des berges, fréquence de fauche, périodes d'intervention...)
- Création d'une **fiche de gestion standardisée** (modèle de fiche unique pour les mares, noues et étang afin d'y retrouver la même logique)
- **Renseigner les fiches** par milieux
- **Mettre en œuvre** et programmer les interventions
- Une fois par an, réalisation d'un **bilan des interventions** et de **l'évolution des milieux** : actions réalisées, éventuels problèmes, impacts sur les espèces, modifications nécessaires

Résultats / impacts attendus pour la biodiversité :

- Préserver et améliorer les habitats aquatiques et humides,
- Favoriser la présence et la diversité des espèces (amphibiens, insectes, oiseaux, flore...),
- Limiter les EEE et les pratiques d'entretien défavorables à la biodiversité,
- Prévenir l'atterrissement des milieux aquatiques,
- Améliorer la qualité écologique des milieux aquatiques.

Précisez la méthode, les indicateurs qui permettront de faire le suivi et d'évaluer la réalisation de l'action :

- Nombre de fiches de gestion élaborées
- % de type de milieux couverts par une fiche de gestion
- Nombre de non-conformité de gestion
- Suivi des espèces observées

FICHE ACTION 6

Titre de l'action :

Sensibilisation et communication extérieure

Thématique de l'action

- ☐ Amélioration des connaissances et intégration de la biodiversité dans l'aménagement
- ☐ Maintien, gestion et restauration des espaces naturels et de la biodiversité locale
- ☒ Sensibilisation et mobilisation des acteurs

Organisme(s) /institution(s) en charge de la mise en œuvre et rôle de la collectivité dans la mise en œuvre :

SIZIAF (Maitre d'ouvrage)

Services de la collectivité associés :

SIZIAF

Budget :

Compris dans notre budget communication

Partenaires financiers :

SIZIAF (fonds propres)

Partenaires techniques :

CPIE Chaîne des Terrils
Palme

Autres partenaires associés :

/

Période de réalisation de l'action (Date de début et de fin) :

Perpétuel

Objectifs (1500 signes maximum) :

Partager nos retours d'expériences et les bonnes méthodes de gestion et d'aménagements du Parc auprès du grand public et de nos partenaires (autres gestionnaires de parcs) pour les inciter à s'en inspirer.

Description de la mise en œuvre prévue de l'action (2500 signes maximum) :

- **Interventions au sein de l'association PALME** (retour d'expérience, présentation des aménagements favorables, etc...)
- **Communication écrite extérieure** pour les riverains et autres structures (articles, réseaux...)
- **Organisation d'évènements** sur la biodiversité du Parc et/ou des actions environnementales envers le grand public : World Clean Up Day
- **2 visites du parc** pour divers publics : une en 2026 et une en 2027

Résultats / impacts attendus pour la biodiversité :

Diffusion de bonnes pratiques auprès de différentes parties intéressées pour une meilleure intégration des enjeux biodiversité dans leurs pratiques.

Précisez la méthode, les indicateurs qui permettront de faire le suivi et d'évaluer la réalisation de l'action :

- Nombre d'interventions,
- Nombre d'évènements organisés (ex : visites),
- Nombre d'articles rédigés.

FICHE ACTION 7

Titre de l'action :

Réalisation de panneaux de sensibilisation pour les espaces naturels du Pôle de Vie

Thématique de l'action

- ☐ Amélioration des connaissances et intégration de la biodiversité dans l'aménagement
- ☐ Maintien, gestion et restauration des espaces naturels et de la biodiversité locale
- ☒ Sensibilisation et mobilisation des acteurs

Organisme(s) /institution(s) en charge de la mise en œuvre et rôle de la collectivité dans la mise en œuvre :

SIZIAF (Maitre d'ouvrage)

Services de la collectivité associés :

SIZIAF

Budget :

10 000 €

Partenaires financiers :

SIZIAF (fonds propres)

Partenaires techniques :

CPIE Chaîne des Terrils
KVDS (paysagiste)

Autres partenaires associés :

/

Période de réalisation de l'action (Date de début et de fin) :

2026

Objectifs (1500 signes maximum) :

- **Sensibiliser** les usagers du Pôle de Vie (salariés, promeneurs...) à la **richesse des espaces naturels** du site et encourager des **comportements respectueux** de la biodiversité,
- Faire connaître la biodiversité locale et le rôle des espaces naturels,
- Valoriser les actions environnementales réalisées sur le site et impliquer de ce fait les salariés et usagers dans la préservation des espaces naturels.

Description de la mise en œuvre prévue de l'action (2500 signes maximum) :

- **Identifier** les espaces naturels et les espèces à valoriser (étang, noues, haies, zones de fauche tardive...),
- Sélectionner les **lieux présentant un intérêt écologique ou pédagogique**,
- Définir les **messages** à transmettre : espèces présentes, rôle écologique du milieu, intérêt des pratiques de gestion mises en place, bonnes pratiques à adopter par les usagers,
- Définir **l'emplacement** des panneaux : zones de passages, entrée de site, points d'observation intéressants,
- **Concevoir** les panneaux : messages, illustrations, signalétique en cohérence avec l'identité du Pôle de Vie...
- **Installation** des panneaux : type de supports, visibilité...
- **Suivre** régulièrement l'état des panneaux, actualiser les informations si nécessaire

Résultats / impacts attendus pour la biodiversité :

Réduction des pressions sur les milieux naturels en sensibilisant les usagers aux enjeux de biodiversité et en favorisant des comportements respectueux des espèces et des habitats.

Précisez la méthode, les indicateurs qui permettront de faire le suivi et d'évaluer la réalisation de l'action :

- Nombre de panneaux installés.

FICHE ACTION 8

Titre de l'action :

Conseil et sensibilisation des entreprises

Thématique de l'action

- ☐ Amélioration des connaissances et intégration de la biodiversité dans l'aménagement
- ☐ Maintien, gestion et restauration des espaces naturels et de la biodiversité locale
- ☒ Sensibilisation et mobilisation des acteurs

Organisme(s) /institution(s) en charge de la mise en œuvre et rôle de la collectivité dans la mise en œuvre :

SIZIAF (Maitre d'ouvrage)

Services de la collectivité associés :

SIZIAF

Budget :

50 000 € sur 3 ans

Partenaires financiers :

SIZIAF (fonds propres)

Partenaires techniques :

Agence de conseil paysager
CPIE Chaîne des terrils

Autres partenaires associés :

/

Période de réalisation de l'action (Date de début et de fin) :

Perpétuel

Objectifs (1500 signes maximum) :

Sensibiliser et accompagner les entreprises du Parc afin qu'elles **intègrent progressivement la biodiversité** dans leur pratique et contribuent à la préservation et à la restauration de la biodiversité du territoire.

Faire **connaître les enjeux de biodiversité** et les principaux enjeux écologiques présents sur le Parc.

Conseiller les entreprises sur des **pratiques et des aménagements plus favorables à la biodiversité** : plantations locales, mise en œuvre de bassins paysagers lors de l'implantation des entreprises...

Contribuer à **renforcer les trames écologiques** du Parc via les aménagements des nouvelles implantations

Inciter les entreprises à rejoindre des démarches telles **qu'Entreprises Engagées pour la Nature (EEN)**

Description de la mise en œuvre prévue de l'action (2500 signes maximum) :

- Apporter des **conseils paysagers** aux futures implantations du Parc via une agence conseil
- Organisation d'une **réunion sur la biodiversité lors d'une réunion du Club Environnement** (avec si possible un témoignage d'entreprise EEN + faire connaître le collectif « acteurs économiques et biodiversité » + proposition de la mise en œuvre d'un inventaire participatif ciblé sur certaines espèces pour les entreprises intéressées)
- Réalisation d'articles via nos outils de communication (La Lettre du Parc)
- Réseaux sociaux.

Résultats / impacts attendus pour la biodiversité :

- Amélioration des pratiques de gestion en entreprises,
- Augmentation de surfaces favorables à la biodiversité,
- Mobilisation accrue des entreprises et création d'une dynamique à l'échelle du Parc

Précisez la méthode, les indicateurs qui permettront de faire le suivi et d'évaluer la réalisation de l'action :

- Nombre de conseils paysagers réalisés
- Nombre d'entreprises présentes à la réunion environnement
- Nombre d'entreprises engagées dans le dispositif EEN
- Nombre d'articles réalisés